

 <p>Commune de LUZECH</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUZECH</b></p>	<p><b>Délibération</b></p>
		<p><b>N° 2024_6_3</b></p>

Convocation du 23 juillet 2024

Le vingt-neuf juillet 2024 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Gérard ALAZARD, Mme Claudine AUDOIN, Mme Delphine AZNAR, M. Pierre BALTENWECK, M. Pierre BORREDON, Mme Christine CALVO, M. Floréal CARBONIE SUILS, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Christina GARRIGUES, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Lydie LAFON, M. Pascal PRADAYROL

**ÉTAIENT ABSENTS :**

./.

**EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Mme Lydie LAFON a donné procuration à Mme Christine CALVO  
M. Pascal PRADAYROL a donné procuration à M. Patrice CASTANIER

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** M. Pierre BALTENWECK

**LA SÉANCE SE POURSUIVANT**

**Délibération n° 2024\_6\_3 : Avenant n° 3 au lot n°05 (SARL Antonio OLIVEIRA) du marché de travaux de rénovation de la piscine de Luzech et ses bassins induisant une plus-value**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de signer un avenant n° 2 au lot n° 05 (SARL Antonio OLIVEIRA) du marché public à procédure adaptée (MAPA) n° Trav\_Piscine dont l'objet est la rénovation de piscine de Luzech et ses bassins. En effet, certaines prestations prévues au marché passé avec cette entreprise ont été ajoutées à la demande de la Commune.

Ainsi, Monsieur le Maire précise aux élus présents que :

- le montant des travaux de base du lot n° 05 est de 62 901,00 € HT ;
- le montant de l'avenant n°1 est de 3 870,56 € HT
- le montant de l'avenant n°2 est de 5 335,00 € HT
- le montant des travaux en hausse est de 2 000,00 € HT ;
- le nouveau montant du lot n° 05 est de 74 106,56€ HT.

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu le Code de la commande publique,*

*Vu la délibération n° 2023\_8\_8 du 30 août 2023 attribuant le lot n° 05 Isolation – Doublage – Cloisonnement – Plafond – Peinture du marché de travaux précité à l'entreprise SARL Antonio OLIVEIRA pour un montant de 62 901,00 € HT, soit 75 481,20 € TTC ;*

*Vu la délibération n° 2024\_1\_8 du 09 janvier 2024 approuvant l'avenant n° 1 au lot n°05 (SARL Antonio OLIVEIRA) du marché des travaux de rénovation de la piscine de Luzech et ses bassins induisant une plus-value de 3 870,56 € HT.*

*Vu la délibération n° 2024\_4\_10 du 27 mai 2024 approuvant l'avenant n° 2 au lot n°05 (SARL Antonio OLIVEIRA) du marché des travaux de rénovation de la piscine de Luzech et ses bassins induisant une plus-value de 5 335,00 € HT.*

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver l'avenant n° 3 au lot n° 05 du MAPA Trav\_Piscine précisant les montants des travaux en hausse, à conclure entre la Commune et l'entreprise SARL Antonio OLIVEIRA ;
- De constater la plus-value d'un montant de 2 000,00 € HT, soit 2 400,00 € TTC engendrée par les modifications de prestations prévues à l'avenant n° 3 précité ;
- D'approuver le nouveau montant du lot n° 05 du MAPA Trav\_Piscine s'élevant désormais à 74 106,56 € HT, soit 88 927,87 € TTC (2,77 % de hausse).

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer à ce sujet.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** l'avenant n° 3 au lot n° 05 du MAPA Trav\_Piscine précisant les montants des travaux en hausse, à conclure entre la Commune et l'entreprise SARL Antonio OLIVEIRA ;
- **De constater** la plus-value d'un montant de 2 000,00 € HT, soit 2 400,00 € TTC engendrée par les modifications de prestations prévues à l'avenant n° 3 précité ;
- **D'approuver** le nouveau montant du lot n° 05 du MAPA Trav\_Piscine s'élevant désormais à **74 106,56 € HT**, soit **88 927,87 € TTC** (2,77 % de hausse) ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment l'avenant n° 3 au lot n° 05 du MAPA Trav\_Piscine.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
16	Présents : 14 Procurations : 2	Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

<p>REÇU EN PREFECTURE LE : 30/07/2024</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 30/07/2024</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>Le Maire,</p> <p>Monsieur Bernard PIASER</p>
---	--